



Joinville-le-Pont, le 7 mars 2017

Secrétariat du Maire

OD/IP/CDM/1316

Objet : Nuisances A4/A86

Monsieur Frédéric LAMPRECHT
Président
ADN
36 rue Carnot
94130 NOGENT SUR MARNE

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu, par courrier en date du 1^{er} mars dernier, me faire part du combat de votre association contre les nuisances sonores et la pollution liée à l'éclairage public consécutif à la traversée de l'autoroute A4/A86 dans les villes de Joinville-le-Pont, Nogent-sur-Marne et Champigny-sur-Marne.

Permettez-moi de vous dire que mon soutien vous est totalement acquis dans ce combat.

En effet, depuis de nombreuses années je me bats auprès des services de la Région et de l'Etat pour que soit pris en compte ces nuisances.

Concernant l'obtention de protections phoniques, j'ai bon espoir que mes interventions aboutissent.

En effet, je viens de recevoir dernièrement une réponse de Monsieur Stéphane BEAUDET, Vice-président en charge des transports à la Région Ile-de-France m'informant d'échanges avec l'Etat pour que son réseau puisse être le site d'expérimentation de nouvelles technologies d'enrobés acoustiques qui permettraient de diminuer par deux, au moins, la perception du bruit lié au roulement des voitures.

La Région a demandé à l'Etat qu'un pilote puisse être réalisé sur quelques tronçons d'autoroute dont celle de l'A4 sur le tronçon franchissant la Marne.

Naturellement, je ne manquerai pas de vous tenir informé de l'avancement de ce dossier et des suites qui y seront données.

Vous assurant de ma détermination pour qu'aboutissent ces travaux qui permettront une meilleure qualité de vie des riverains de ces autoroutes, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Très cordialement,

Olivier DOSNE
Maire de Joinville-le-Pont
Conseiller régional d'Ile-de-France

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping horizontal strokes and a vertical line that descends from the middle of the strokes.